

Chef de mission d'investigations spécialisées

RNCP6018 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	344n
Code(s) ROME	K1704
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	06/07/2013

Certificateur(s)

UNITE DE RECHERCHE, ASSISTANCE, INTERVENTION, DISSUASION (RAID)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Cette activité est réalisée dans le cadre de missions de sécurité intérieure. Agissant sous l'autorité d'un magistrat et d'un directeur d'enquête, qui définissent une mission précise, le chef de mission d'investigation doit rechercher et recueillir les renseignements judiciaires nécessaires à la manifestation de la vérité, dans un contexte très sensible que sont la lutte contre le terrorisme et le grand banditisme.

Il est spécialisé dans les techniques de filature et d'observation et doit agir en toute discrétion, ainsi que l'équipe placée sous son autorité, gage de réussite de la mission et de l'intégrité physique de ses équipiers.

Pour chaque mission, il apprécie la faisabilité opérationnelle, en évalue les risques potentiels (matériels et humains) et assure tous les actes de préparation (action et logistique). Il exécute l'ensemble des phases de sa réalisation en les coordonnant et les contrôlant. A son terme, il assure l'évaluation globale de la mission. Une équipe rigoureusement sélectionnée à un haut niveau opérationnel est placée sous son autorité ; en opération, le chef de mission agit en pleine responsabilité et en totale autonomie avec cette équipe. Il assure à cette dernière le maintien à un haut niveau opérationnel (entraînement physique, sports de combat, parachutisme, plongée, tir...) ainsi que l'actualisation des techniques d'action (conduite de véhicules auto et moto - filature et observation, captation d'images et de sons, ...) par des séances d'entraînements (cas pratiques, simulations, mises en situations). En outre, il peut être appelé à former des personnels d'organisations ou d'administrations étrangers (pays européens et africains) dans ce domaine très spécifique.

A noter que le chef de mission d'investigations spécialisées fait partie d'un ensemble à 3 niveaux :

- L'équipier qui travaille sous la direction du chef de mission.
- Le chef de mission.
- L'expert en investigations spécialisées qui gère et coordonne l'ensemble des missions d'investigations spécialisées. Il adapte aussi les modes d'actions aux évolutions juridiques et techniques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Maîtriser le cadre légal des missions d'investigations spécialisées (droit pénal général, procédure pénale, droit pénal spécial) Maîtriser les tactiques et techniques spécifiques des missions d'investigations spécialisées (filature, observation, sonorisation et captation d'image,...)

Capacité à exercer les fonctions de chef de missions

Capacité à gérer et développer les compétences de ses équipiers (pédagogie, techniques de communication, gestion et développement des compétences de ses collaborateurs)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les chefs de missions d'investigations spécialisées exercent leurs activités au sein du Groupe d'Intervention de la Gendarmerie Nationale (GIGN - Force Observation Recherche) ainsi qu'à l'Unité de Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion (RAID) de la police nationale (Groupe de Recherche).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef de missions d'investigations spécialisées

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Gendarmerie nationale Commandant du GIGN ou son représentant (Président du jury)

Chef de la force observation recherche

Expert(s) en investigations spécialisées et représentant(s) de la force observation recherche (titulaire(s) de la certification)

Personnel extérieur spécialisé dans le domaine des investigations spécialisées

Police nationale

Chef du RAID

Commissaire(s) adjoint(s) au chef du RAID

Chef(s) de section du RAID

Personnel extérieur spécialisé dans le domaine des investigations spécialisées

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	06/07/2013
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.gendarmerie.defense.gouv.fr>

<http://www.interieur.gouv.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6018/>